

Intitulé de l'UE	Approche du monde professionnel
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Informatique orientation Réseaux et Télécommunications / Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Julie LENAERTS	34	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Développement des softskills	14h	Gaëtan NAIZY Julie LENAERTS
Gestion économique et financière de l'entreprise	20h	Julie LENAERTS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Développement des softskills : 14h d'AIP
Gestion économique et financière de l'entreprise : 20h de théorie

Langue d'enseignement
Développement des softskills : Français
Gestion économique et financière de l'entreprise : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés ◦ Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive ◦ Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface) ◦ Utiliser le vocabulaire adéquat • Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques <ul style="list-style-type: none"> ◦ Elaborer une méthodologie de travail ◦ Planifier des activités ◦ Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes • S'engager dans une démarche de développement professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques ◦ S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

- Développer une pensée critique
- Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel
- S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations
 - Respecter le code du bien-être au travail
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.



Industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Sensibilisation à l'importance des Softskills dans le cadre du travail. Identification, utilisation et renforcement des Softskills par le biais de diverses activités..

Milieu professionnel : s'informer sur le milieu professionnel (Forme juridique, contrat de travail, gestion financière), adapter sa communication.

Contenu de l'AA Développement des softskills

Activités sur les softskills

Contenu de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise

Le cours se divise en deux parties. La première partie présente de manière théorique les entreprises (définitions, formes, droits et obligations) et aborde la gestion financière de celles-ci (transactions commerciales, notions d'assurance, etc.). La deuxième partie s'articule autour de la connaissance de l'environnement professionnel à partir de présentation d'entreprises et de notions diverses (cv, entretien d'embauche, contrat de travail) afin de permettre à l'étudiant d'utiliser la communication adaptée.

Méthodes d'enseignement

Développement des softskills : travaux de groupes, approche interactive, approche déductive

Gestion économique et financière de l'entreprise : cours magistral, approche par projets, approche déductive, étude de cas

Supports

Développement des softskills : notes d'exercices

Gestion économique et financière de l'entreprise : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Développement des softskills

Hourst Bruno et Thiagarajan Sivasailam, Jeux à thème de Thiagi, Eyrolles, 2017. Chenevier Emmanuel, Debois François, Groff Arnaud, La boîte à outils de la créativité, Dunod, 2019.

Ressources bibliographiques de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise

Code des sociétés et des associations, Les journaux d'actualité économique (trends, L'Echo).

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>AA Gestion économique et financière : 70%. Un examen écrit avec notes de cours (80%) et participation aux activités de l'AA Gestion économique et financière de l'entreprise (20%).</p> <p>AA Développement des softskills : 30%. Un examen écrit (30%) et participation aux activités de l'AA développement des softskills. (70%).</p> <p>Chaque acquis d'apprentissage sera évalué de manière autonome et aura une note comprise entre 0 et 20. Le seuil de réussite de l'acquis d'apprentissage est fixé à 10/20.</p> <p>Pour les étudiants en stage au Quadrimestre 1, un travail sera demandé (il remplacera l'AA Développement des Softskills).</p> <p>Les AA Développement des Softskills est non remédiable en 2e session.</p>

Année académique : **2023 - 2024**